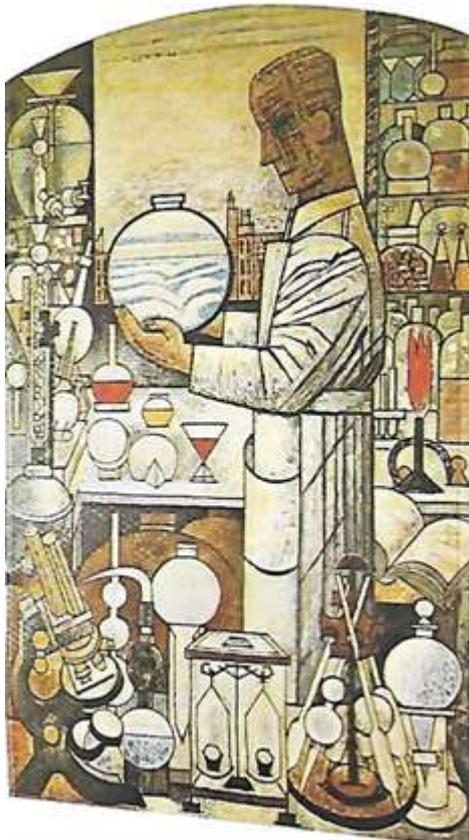




Académie  
nationale de  
Pharmacie



*Marcel Gromaire  
Le Chimiste, 1937  
FNAC 15181 (2)*

*Centre national des arts plastiques © Adagp, Paris /  
Cnap / Peinture murale – Faculté de Pharmacie de  
Paris*

# LA LETTRE DE L'ACADÉMIE

## ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019



## Table des matières

- Mot de la Présidente 2019
- L'Organisation de l'Académie nationale de Pharmacie
- La séance solennelle d'ouverture de l'année
- Nos séances 2019
- La séance délocalisée à Caen
- L'Académie, force de proposition
- Alertes et communication
- L'Europe et l'international
- La séance solennelle de clôture de l'année

# CONSEIL 2019 DE L'ACADÉMIE

Composition :

## Bureau

GARBAY Christiane, Présidente  
COUVREUR Patrick, Vice-Président  
ARTIGES Agnès, Secrétaire perpétuel  
GRANGEOT-KÉROS Liliane,  
Secrétaire perpétuel adjoint  
HACHE Christine,  
Secrétaire administratif et financier  
DESCOUTURES Jean-Michel, Trésorier  
BATISTA, Rui, Secrétaire annuel

## 3 Précédents Présidents

VIGNERON Claude  
PARIER Jean-Loup  
MONNERET Claude

## Présidents de chacune des 5 sections

BOURQUIN Thierry  
CAPDEVILLE-ATKINSON Christine  
GERMAN Michèle  
BONNEMAIN Bruno  
LIEBERMANN Philippe

## Animateurs de la 6<sup>ème</sup> section

LÉVI Yves  
MOMAS Isabelle

## Conseillers élus

BARS Rémi  
DALLEMAGNE Patrick  
FEKKAR Arnaud  
ROSILIO Véronique



# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 2019

## POURQUOI UNE LETTRE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE ?

Pourquoi initier une lettre annuelle de l'Académie, alors que notre institution dispose déjà de plusieurs médias d'information et de communication : la lettre électronique bimensuelle, la publication trimestrielle L'Observatoire, les Annales Pharmaceutiques et enfin un site internet ([www.acadpharm.org](http://www.acadpharm.org)) sur lequel l'Académie présente son actualité et propose une Lettre de veille scientifique, des podcasts, et des tweets.

Ces moyens sont d'accès facile, certes *via* le site, et sont plutôt consultés par un public professionnel. Au contraire, une lettre annuelle a pour but de s'adresser à un public plus large. Il s'agit d'un livret de communication, sous format papier, facile à conserver, dont on peut prendre connaissance n'importe où et n'importe quand.

Cette lettre doit permettre de faire connaître de façon synthétique les activités annuelles de l'Académie nationale de Pharmacie, de ses membres dans le domaine du médicament, des produits de santé, de la biologie, de la santé publique et de la santé environnementale.

Pour le lancement de la Lettre de l'Académie, l'année 2019 nous a semblé particulièrement intéressante. Elle constitue un tournant pour les Pharmaciens, leurs nouvelles missions issues de la loi « Ma santé 2022 » et leur mode de recrutement avec la suppression de la PACES<sup>1</sup>.

L'Académie est constamment en phase avec l'actualité et aborde toute question sociétale ou toute avancée scientifique en rapport avec la santé publique et la formation des Pharmaciens. Elle a l'ambition d'être une source d'information fiable et à jour, en organisant des séances ouvertes et bimensuelles et en proposant sur son site une Lettre de veille scientifique. Elle est également force de proposition et formule ses propositions sous forme de rapports, avis et communiqués. Elle répond aux demandes spécifiques émises par les autorités de santé. Elle développe d'importants contacts à l'international directement ou au travers d'un réseau de membres correspondants étrangers.

Christiane GARBAY

Présidente 2019 de l'Académie nationale de Pharmacie  
Professeur Émérite Université de Paris.

---

<sup>1</sup> PACES : Première année commune aux études de santé - entre 2010 et 2020 ce dispositif constitue la voie de passage conventionnelle en France pour accéder aux études des professions de santé : médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme, kinésithérapeute et pharmacien

# L'ORGANISATION DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

L'Académie nationale de Pharmacie est l'héritière directe de la Société de Pharmacie de Paris fondée le 15 thermidor an XI (3 août 1803). Reconnue d'utilité publique le 5 octobre 1877, elle prit le nom d'Académie en 1946, puis d'Académie nationale en 1979.

L'article 130 de la Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé lui donne le statut de « *personne morale de droit public à statut particulier placée sous la protection du Président de la République* ». Les statuts de l'Académie sont approuvés par décret en Conseil d'État.

L'Académie s'intéresse à l'ensemble des domaines relevant du médicament, des produits de santé, de la biologie, de la santé publique et de la santé environnementale, notamment dans leurs aspects : enseignement, recherche, chimie, pharmacologie, toxicologie, biologie, industrie, pharmacie hospitalière, pharmacie d'officine, administration, armée, mais aussi hygiène, environnement, sécurité sanitaire, aspects sociétaux et éthiques.

Elle est constituée au 31 décembre 2019, de 218 membres titulaires et honoraires dont plus de 80 % de pharmaciens, répartis en six sections selon leur discipline ou leur secteur d'activité, de 43 membres associés et honoraires de nationalité française ou non, de 158 membres correspondants nationaux et honoraires dont plus de 80% de pharmaciens et de 115 membres correspondants européens ou à titre étranger et honoraires.

Son siège social est situé à la Faculté de Pharmacie de Paris, 4 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris ; courriel [info@acadpharm.org](mailto:info@acadpharm.org).



NOUVEAUX LOCAUX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

# LA SÉANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE DE L'ANNÉE



Le 9 janvier 2019, après la remise traditionnelle de la Médaille d'Honneur au Président de l'Académie de l'année antérieure, M. Jean-Loup PARIER, puis l'exposé des activités académiques de l'année 2018 par le Secrétaire perpétuel, Mme Agnès ARTIGES, l'année académique s'est ouverte par l'allocution de la Présidente 2019, Mme Christiane GARBAY, Professeure Émérite à l'Université Paris Descartes, maître ès sciences et docteur d'État ès sciences physique-chimie.

Après s'être présentée et avoir décrit son parcours professionnel, la Présidente a rendu hommage à tous les membres de l'Académie et en particulier aux membres du Bureau et du Conseil, aux Présidents des sections, et de commissions et aux animateurs des groupes de veille et de travail, en décrivant les projets qu'elle comptait développer avec eux pendant l'année 2019.<sup>2</sup>

Puis, s'est tenue la conférence de la personnalité invitée, le Professeur Axel KAHN, scientifique, médecin généticien et essayiste de renom sur le thème de « *L'intelligence humaine et artificielle dans le monde de demain* ».

Les progrès réalisés par les technologies d'intelligence artificielle (IA) ces 10 dernières années vont certainement bouleverser en profondeur les pratiques et les études de santé. Quelle sera la part de l'humain dans le monde de demain ? Est-ce la préfiguration d'un nouveau partage des rôles entre l'Homme et la machine, sujet qui a donné lieu à une large discussion sur les apports bénéfiques ou non pour l'Homme. À suivre, bien évidemment.

## Bureau 2019



### *De gauche à droite*

*Rui BATISTA, Secrétaire de séance,*

*Liliane GRANGEOT-KEROS, Secrétaire perpétuel adjoint,*

*Agnès ARTIGES, Secrétaire perpétuel,*

*Christiane GARBAY, Présidente,*

*Patrick COUVREUR, Vice-Président,*

*Christine HACHE Secrétaire administratif et financier*

*Jean-Michel DESCOUTURES, Trésorier.*

<sup>2</sup> Pour en savoir plus : Cf. site internet de l'Académie.

[https://www.acadpharm.org/dos\\_public/9\\_JANVIER\\_2019.PDF](https://www.acadpharm.org/dos_public/9_JANVIER_2019.PDF)

## NOS SÉANCES 2019

---

Les séances de l'Académie sont publiques et ouvertes à tous les publics. Le rythme est bimensuel avec alternativement deux types de séances :

- **Les séances académiques** sont organisées par le Secrétaire perpétuel en réponse à l'actualité, sur des sujets d'importance pour la santé, la pharmacie, la biologie ou dédiées à différents domaines scientifiques ou professionnels. Les sujets sont le plus souvent proposés par les sections de l'Académie ;
- **Les séances thématiques** sont organisées le plus souvent sur proposition du Président, du Vice-président, des sections ou des commissions et sont validées par la Commission Prospective Scientifique et Programmation. Elles sont focalisées sur une thématique professionnelle ou scientifique.

### SÉANCES THÉMATIQUES 2019

---

- 23 janvier** « Papillomavirus : vers de nouvelles stratégies pour le dépistage et la prévention vaccinale »
- 6 février** « Le microbiote : cet ami qui ne vous veut pas que du bien »
- 27 Mars** « **Grand débat public** » sur trois thèmes de santé  
« Ruptures d'approvisionnement », « Vaccins et vaccination », « TROD (tests rapides d'orientation diagnostique) »  
Animé par Yves JUILLET avec la participation de médecins généralistes, de pharmaciens d'officine, de biologistes, de représentants d'associations de patients et de l'ANEPP (association nationale des étudiants en Pharmacie).
- 3 avril** « Allergies et environnement : de l'épidémiologie à la thérapeutique »
- 22 mai** « La cybersanté : le rôle du pharmacien »
- 5 juin** « Au-dessus des gènes : épigénétique et santé publique »
- 2 octobre** « Des métaux, métalloïdes et thérapeutique : entre homéostasie, poisons et médicaments. »
- 16 octobre :** Séance bi-académique avec l'académie des Sciences « **Les nanomédicaments : d'où vient-on et où allons-nous ?** »
- 19 novembre** Séance bi-académique avec l'Académie nationale de Médecine : « **Alois Alzheimer : une ou des maladies ?** »

## LA SÉANCE DÉLOCALISÉE À CAEN

Chaque année, une séance (dite délocalisée) est organisée dans une faculté de pharmacie en région en collaboration étroite avec un membre de l'Académie, originaire de la région.

En 2019, la séance délocalisée s'est tenue à Caen les 17 et 18 Mai.

Une trentaine de membres de l'Académie, auxquels s'étaient joints les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Université de Caen, ont participé et animé ces journées scientifiques.

Parmi les représentants locaux, étaient présents le Président de l'Université, le Doyen de la Faculté des sciences pharmaceutiques, le Président du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens et le Vice-Président de POLEPHARMA.



La séance avait été organisée par l'équipe de Patrick DALLEMAGNE, académicien et directeur du laboratoire CERMN (Centre d'Études et de Recherche sur le Médicament de Normandie). Des exemples variés des activités de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et de l'Université de Caen ont été présentés. On peut citer les exposés portant sur :

« **Mémoire et traumatisme collectif** » par F. EUSTACHE, lequel a présenté une étude du suivi par interview et imagerie cérébrale des rescapés de l'attentat du Bataclan en 2015,

« **Arts, mémoire et identité dans la maladie d'Alzheimer** » par H. PLATEL,

« **Imagerie de la méditation** » par G. CHETELAT,

« **Hadronthérapie** » par J. BALOSSO

De leur côté, les académiciens ont exposé les thématiques

« **Antibiorésistances** » J.-C. GIARD

« **Polypharmacologie** » C. ROCHAIS

« **La chimiothèque du CERMN** » P. DALLEMAGNE.

Enfin la visite du Centre CYCERON, Plateforme d'Imagerie Biomédicale de la région normande a été extrêmement appréciée.

# L'ACADÉMIE, FORCE DE PROPOSITION

---

L'Académie nationale de Pharmacie établit des rapports et des recommandations, donne des avis, lance des alertes et publie des communiqués, parfois en commun avec d'autres Académies, dans les domaines de la Pharmacie et sur les grands problèmes de Santé Publique, en direction des pouvoirs publics, des professionnels de santé et du grand public.

## RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS ACADÉMIQUES EN 2019

---

### LA VACCINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ : VACCINER, C'EST PROTÉGER

Le rapport du 28 mai 2019 a mis l'accent sur l'importance de la **Vaccination des professionnels de santé** avec deux objectifs indissociables : protéger les soignants et protéger les patients d'une contamination par le soignant. L'absence de vaccination des professionnels de santé est responsable d'infections nosocomiales parfois graves (coqueluche, rougeole, grippe saisonnière, ...) lorsqu'elles surviennent chez des sujets physiologiquement (nourrissons, personnes âgées) ou pathologiquement immunodéprimés, ou atteints de certaines maladies chroniques.

### MÉDICAMENTS ET ENVIRONNEMENT

Dans ce rapport de 2019, qui constitue une actualisation de celui de 2008, seule la problématique de la contamination chronique des milieux (eau, sols, air) par les résidus de médicaments a été abordée, l'eau étant le vecteur majeur de cette contamination.

Différentes actions sont proposées, discutées, pour limiter cette contamination de l'environnement : la maîtrise des sites de production, la gestion des médicaments non utilisés, l'amélioration des performances des stations d'épuration des eaux usées (STEU), la prise en charge spécifique des établissements hospitaliers, la proposition d'un indice suédois de classement des substances actives en fonction de leur impact pour l'environnement sont autant d'exemples d'actions de gestions préventives ou curatives qui sont discutées dans ce document.

### LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES CONTENANT DES PLANTES

L'Académie nationale de Pharmacie alerte sur la nécessité d'une révision rapide et urgente de la liste de l'arrêté du 24 juin 2014 :

- face au risque pour la santé publique que représentent certaines plantes contenant des principes actifs entraînant des effets indésirables connus et répertoriés au plan national et international ;
- face à l'impossibilité juridique européenne d'évaluer l'aspect sécurité des allégations des compléments alimentaires ;
- face aux incohérences juridiques relevées dans l'arrêté du 24 juin 2014 ;

Elle a adopté des recommandations à l'attention des Autorités nationales et européennes.

# ALERTES ET COMMUNICATIONS

---

## INFECTIONS ET CANCERS DUS AUX PAPILOMAVIRUS (HPV).

Le 20 mars 2019, l'Académie s'est associée à « L'Appel des 50 » : Académies, Collèges, Sociétés médicales et Syndicats médicaux pour un dépistage et une vaccination universelle contre le papillomavirus soutenu par des personnalités médicales et six associations de parents.



Le papillomavirus est responsable de nombreux cancers et d'autres maladies touchant la femme mais également l'homme.

Les sociétés médicales signataires, regroupées dans un collectif scientifique, insistent sur l'urgence d'organiser un dépistage efficace (accès, utilisation des tests HPV).

Il faut lancer la vaccination universelle gratuite ou remboursée, sans distinction de sexe ou de risque, pour protéger filles et garçons, réduire les inégalités et participer, avec les autres pays, à l'élimination des cancers HPV, en suivant la recommandation de l'OMS. Ces recommandations ont partiellement été suivies par le ministère de la Santé en 2019.

## COMMUNIQUÉ « PICTOGRAMMES GROSSESSE SUR LES CONDITIONNEMENTS DE MÉDICAMENTS »

Le communiqué a été adopté par le Conseil d'Administration de l'Académie du 25 septembre 2019.

L'Académie nationale de Pharmacie, en accord avec le CRAT<sup>3</sup> recommande :

- le maintien d'un pictogramme uniquement sur le conditionnement extérieur des médicaments avérés dangereux pour l'humain ;
- de ne conserver qu'un seul type de pictogramme : « Médicament + Grossesse = Danger », l'usage de ces médicaments pendant la grossesse devant faire l'objet d'un dialogue singulier entre le médecin et la patiente.

## COMMUNIQUÉ « CANNABIS THÉRAPEUTIQUE, UNE APPELLATION ABUSIVE ET DANGEREUSE »

**Un abus de langage :** *Le cannabis dit « thérapeutique » ne peut apporter les garanties d'un médicament*, car il s'agit d'un mélange végétal composé de 200 principes actifs différents, variables en quantités et en proportions en fonction des modalités de culture, de récolte, de conservation, n'étant ni dosé, ni contrôlé ;

**Un abus de confiance :** Le statut de « médicament » dépend d'un processus rigoureux de contrôle, d'analyse des risques et de validation qui aboutit à l'obtention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). *Toute appellation « médicale » ou « thérapeutique » appliquée à un produit n'ayant pas suivi ce long processus réglementaire, est abusive et illicite.*

## COMMUNIQUÉ : « L'HOMÉOPATHIE EN FRANCE » : position des Académies nationales de Médecine et de Pharmacie.

Les académies recommandent :

- qu'aucune préparation homéopathique ne puisse être remboursée par l'assurance maladie tant que la démonstration d'un service médical rendu suffisant n'en aura pas été apportée ;
- que les préparations homéopathiques délivrées en pharmacie portent **la mention de leur composition, de leur dilution en termes compréhensibles**, sans revendication thérapeutique, afin de fournir au public une information loyale ;
- d'instituer, sous une forme à définir, **une base indépendante et actualisée** d'information du public sur les thérapies complémentaires, au vu de la confiance que feraient les Français usagers d'internet à un site officiel d'information labellisé par l'État.

### LES INDISPONIBILITÉS DE MÉDICAMENTS.

Les indisponibilités de médicaments sont un problème récurrent depuis plus d'une décade et vont s'aggravant. Faisant suite à ses alertes de 2011 et 2013, l'Académie a émis un rapport en juillet 2018<sup>4</sup>. Cette année, ses recommandations ont été en partie suivies par le gouvernement français avec l'instauration par la Ministre de la Santé d'une instance de pilotage en décembre 2019 faisant appel à des experts (dont l'Académie de Pharmacie). Par ailleurs, le groupe de travail académique a participé aux travaux des Autorités en vue de l'établissement de la liste des anticancéreux « anciens » considérés toujours indispensables par les oncologues français et dont il faut sécuriser l'approvisionnement pour les hôpitaux français. Beaucoup reste à faire pour tendre vers une indépendance sanitaire accrue de l'Europe en matière de produits de santé. L'Académie poursuit son engagement à cette fin tant au niveau français qu'au niveau européen.

### DICTIONNAIRE ELECTRONIQUE DE L'ACADEMIE

L'Académie publie électroniquement un Dictionnaire des Sciences pharmaceutiques et biologiques de l'Académie nationale de Pharmacie faisant suite à une édition sous format papier aux éditions Louis Pariente en 1997 et 2001. Cette publication voit la participation de plus d'une centaine de rédacteurs représentant toutes les disciplines scientifiques et professionnelles, membres de l'Académie ou non. Il rassemble les connaissances touchant le médicament et autres produits de santé, les sciences physico-chimiques en rapport avec ces domaines, la biologie, la santé publique, l'environnement et la santé, la diététique, la nutrition, la cosmétologie. Sont également décrits les symptômes majeurs des principales pathologies.

**Le dictionnaire contient à ce jour 11 084 entrées couvrant près de 22 000 définitions ; régulièrement mis à jour, le récapitulatif des corrections et nouvelles définitions ajoutées est annoncé trois fois par an.**

<https://dictionnaire.acadpharm.org/w/Acadpharm:Accueil>

---

<sup>4</sup> [https://www.acadpharm.org/dos\\_public/2018\\_06\\_20\\_AnP\\_RAPPORT\\_INDISPONIBILITE\\_MED\\_VF1.pdf](https://www.acadpharm.org/dos_public/2018_06_20_AnP_RAPPORT_INDISPONIBILITE_MED_VF1.pdf)

## L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

► La Commission des affaires européennes et internationales (CAEI) a pour mission de développer les relations internationales de l'Académie sur tous ses sujets d'intérêt et la mise en place d'un système de veille internationale pour collecter tous types d'information en relation avec les différents métiers de la pharmacie et des produits de santé dans leur environnement sociétal. Elle est présidée par Jean-Loup PARIER, Président honoraire de l'Académie.

► Jean-Loup PARIER conduit ainsi la délégation de l'Académie au sein de la « Federation of European Academies of Medicine » (FEAM).

Outre leur participation aux réunions du Conseil, nos représentants ont assisté aux conférences européennes sur les thématiques suivantes :

« **Regenerative Medicine: scientific advances and regulatory framework in Europe** »,

« **One Health in action: pharmaceuticals including antimicrobials and their environmental impact** »,

« **Artificial Intelligence in Healthcare: is Europe ready?** »,

« **Sapea conference on transforming the future of ageing** ».

Par ailleurs, J. LARGHERO a participé au groupe de travail « **Regenerative Medicine** » et J.-C. GIARD pour l'étude de l'antibiorésistance dans le cadre du concept « **One Health** ».

► Plusieurs autres actions à l'internationale cette année :

- Patrick COUVREUR, Vice-Président 2019, s'est rendu en Chine en milieu universitaire ; il y a présenté l'Académie,
- Jean-Loup PARIER s'est rendu au Young Scientist Summit à Wenzhou, en tant que représentant de l'Académie,
- Christine HACHE a participé aux 8èmes rencontres internationales de l'Association Ibéro-américaine à Grenade en tant que représentante de l'Académie.

► Enfin, des contacts ont été pris avec **tous les membres correspondants étrangers** pour consolider le réseau des membres (au nombre de 96, enrichi cette année de sept nouveaux membres)

La mission de la FEAM est de promouvoir la coopération entre les académies nationales de santé (médecine, pharmacie, vétérinaire) et les sections médicales des académies des sciences en Europe ; de leur fournir une plate-forme commune pour formuler leur voix collective sur des questions concernant la santé humaine et animale, la recherche biomédicale, l'éducation, à dimension européenne ; et d'assurer auprès des autorités européennes le rôle consultatif qu'elles exercent dans leur propre pays sur ces questions.

# LA SÉANCE SOLENNELLE DE CLÔTURE DE L'ANNÉE

---

La séance solennelle de clôture de l'année 2019 s'est tenue le 18 Décembre.

## LA SÉANCE DU MATIN

---

L'Académie nationale de Pharmacie, chaque année, attribue différents prix pour encourager la recherche associée aux sciences pharmaceutiques et biologiques ou pour reconnaître les mérites d'une ou plusieurs personnalités. Comme il est de coutume, la Présidente a remis les prix scientifiques et professionnels attribués dans l'année. Le palmarès a été présenté par Henri-Philippe HUSSON, Président honoraire, chargé de la constitution et de l'animation des jurys d'attribution. Ces prix sont honorés par des dons ou legs de personnalités, des dons d'organisations professionnelles ou sont financés par l'Académie elle-même.

### PRIX SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS 2019

#### - LES PRIX DE THÈSE

Le **Prix des Sciences physico-chimiques** a été remis à **Florent OLIVON** (Université Paris-Saclay, Directeur de Thèse : Dr. Marc LITAUDON) pour son étude : « *Nouvelle stratégie de priorisation pour l'étude des produits naturels par l'approche des réseaux moléculaires multi-informatifs* ».

Le **Prix des Sciences biologiques** a été remis à **Vincent GIES** (CHU de Strasbourg, INSERM U-1109, directeurs de recherche : Pr. KORGANOW Anne-Sophie, Pr. SOULAS-SPRAUEL Pauline) pour son étude : « *Dualité fonctionnelle des lymphocytes B dans la tolérance : étude de populations tolérogènes et auto-immune* ».

Le **Prix Sciences du médicament** a été remis à **Mathieu PANEL** (Université Paris Saclay, Directeur de Thèse : Dr Didier MORIN) pour : « *Étude de l'effet de nouveaux ligands de la cyclophiline D sur le pore de transition de perméabilité mitochondriale* ».

Le **Prix Santé publique et environnement** a été remis à **Nicolas BEAUVAL** (Université de Lille, co-directrices : Delphine ALLORGE et Nadine LOCOGE) pour : « *Évaluation de l'impact sanitaire des cigarettes électroniques* ».

Le **Prix de « Formulation galénique d'un principe actif à visée thérapeutique »** a été remis à **Chiara BASTIANCICH** (Université d'Angers et Université de Louvain) pour son travail : « *Lauroyl-gemcitabine lipid nanocapsule hydrogel for the local treatment of glioblastoma* ».

## - LES PRIX DE RECHERCHE ET PROFESSIONNELS :

Le **Prix SHP-Prix Maurice Bouvet-Henri Bonnemain** a été remis à **Bastien DELATTRE** (Université de Nantes) pour sa thèse : « *Contribution à l'Histoire de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Nantes pendant la première guerre mondiale* ».

Le **Prix AMIFAC** a été remis à **Nicolas BÉRANGER** -Université Paris Diderot) pour « *Étude des multimères du facteur Willebrand et de la mutation R1060W du gène ADAMTS13 dans une cohorte de 114 patients* ».

Le **Prix Silvine Chatelain** a été remis à **Arnaud MALLINGER** (CRTC Toulouse) pour son travail : « *Étude du récepteur aux glucocorticoïdes dans le cancer du sein* ».

Le **Prix en Addictologie** a été attribué à **Laurie-Anne ROECKEL** (Université de Strasbourg, Directrices : Katia BEFORT, Claire GAVÉRIAUX-RUFF) pour son travail : « *Le récepteur opioïde Mu et les interactions entre systèmes opioïde et cannabinoïde dans les effets nociceptifs et addictogènes de la morphine* ».

Le **Prix Opal** a été remis à **Gianpiero LAZZARI** (Université Paris Saclay, Directeur de Thèse, Pr Patrick COUVREUR, Simone MURA) pour son travail : « *Développement des modèles 3D *in vitro* de la tumeur du pancréas pour le criblage préclinique de nanomédicaments* ».

Le **Prix Maurice Girard 2019** a été remis à **Hervé JACQUIER** (Université de Paris, Co-directeurs Olivier TENAILLON, André BIRGY, Claire HOBSON) pour son travail : « *Étude des variants de la carboxypeptidase KPC-3* ».

Le **Prix de l'Internat en Pharmacie des hôpitaux de Paris/Prix René et André Fabre** a été attribué à **Marie Allard TRAVERS** (Université Paris Sud) pour son travail : « *Pharmacocinétique et Pharmacodynamie du Tacrolimus à libération prolongée chez le patient transplanté hépatique* ».

Le **Prix Michel Delalande** a été remis à **Emmanuel Roulland** (Université Paris Descartes) pour son travail : « *Récents progrès pour la synthèse de produits naturels thérapeutiques* ».

Le **Prix Antilles-Guyane** (1<sup>er</sup> Prix) a été remis à **Vincent CRUVEILHIER** (Université Aix-Marseille) pour : « *Le déploiement de la pharmacie clinique au CHU de Martinique : difficultés et opportunités* ».

Le **Prix Antilles-Guyane** (2<sup>ème</sup> Prix *ex-aequo*) a été remis à **Grégoire MARIN** (Université Paris Descartes) pour : « *Étude de la collection de drogues végétales des Antilles du Musée François TILLEQUIN* ».

Le **Prix Antilles-Guyane** (2<sup>ème</sup> Prix *ex-aequo*) a été remis à **Sya PASSARD** (Université de Lyon) pour : « *Prise en charge médicamenteuse de la personne âgée en Guyane Française* ».

## BOURSES DE RECHERCHE EN PHARMACIE ONCOLOGIQUE :

La **Bourse de la Société Française de Pharmacie Oncologique** a été attribuée à **Laetitia FEDERICI** (Université Paris Descartes, Directeur de Thèse, Dr Salvatore Cystemino) pour le travail : « *Optimisation pharmacocinétique-pharmacodynamique d'un agent cytotoxique à visée cérébrale* ».

La **Bourse Élie Bzoura** a été attribuée à **Clémence DEMERLÉ** (Université Aix-Marseille, Pr Daniel OLIVE) pour le travail : « *Étude du couplage BTLA/HVEM dans le cancer du poumon* ».

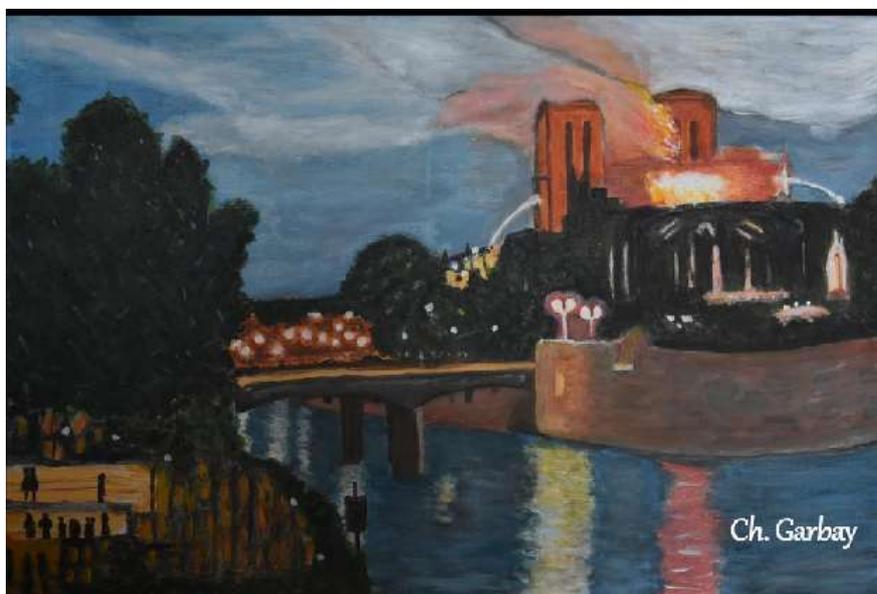
## POUR CONCLURE LA MATINÉE, DEUX CONFÉRENCES

« *État des connaissances sur les microplastiques, et leurs risques associés, particulièrement en milieu urbain* » par **Dr Rachid DRIS**, Université Paris-Est Créteil. Cette conférence a permis d'attirer l'attention sur les dégâts dus aux matériaux plastiques dans l'environnement.

Puis,

« *Le sauvetage de Notre-Dame-de-Paris par les internes en pharmacie de l'Hôtel-Dieu, le 24 mai 1871* » par **François CHAST**, Président honoraire de l'Académie nationale de Pharmacie.

Conférence donnée en hommage à la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris, gravement endommagée par l'incendie du 15 avril 2019, suite auquel l'Académie a fait un don financier en mai.



## LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance de l'après-midi a vu la remise des prix de notoriété attribués par l'Académie. Puis ont été accueillis les nouveaux membres élus au cours de l'année : membres associés, membres correspondants nationaux, membres titulaires, membres correspondants étrangers. Dans une seconde partie, la Présidente a conclu l'année académique.

### - REMISE DES PRIX DE NOTORIÉTÉ



**Le prix de la Pharmacie francophone 2019** a été remis, en présence de l'ambassadrice de son pays, à **Emilija Janevik-IVANOVSKA**, Professeur titulaire en Pharmacie, Faculté des Sciences Médicales, Université Goce Delcev, à Stip, République de Macédoine du Nord. Elle est actuellement chef du laboratoire de radiopharmacie et a de nombreuses activités en médecine nucléaire dans son pays.



**Le Grand Prix 2019 de l'Académie nationale de Pharmacie** a été remis à **Christophe LAMAZE**, DR1 à l'INSERM, Directeur adjoint de l'Unité « Chimie et Biologie de la Cellule » INSERM U1143-CNRS 3666 à l'Institut Curie. Il dirige l'équipe « Mécanique et Dynamique Membranaires de la Signalisation Intracellulaire ». Il est aussi praticien attaché en biochimie à l'HEGP et à ce titre, il a codirigé une recherche sur la relation des cavéoles des cellules endothéliales avec l'athérosclérose et la régulation transcriptionnelle du cholestérol.



**Le Prix d'Honneur 2019 de l'Académie nationale de Pharmacie** a été remis à **Sylvain RAULT**. Pharmacien, S. RAULT est titulaire d'un doctorat ès Sciences physiques (chimie organique) de l'Université de Caen. Professeur de chimie médicinale, S. RAULT a enseigné dans le cursus de Pharmacie et dans des DEA et Masters. Il a été Doyen de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques de Caen de 1988 à 1998. S. RAULT a réalisé une brillante carrière de Pharmacochimiste dans le domaine du médicament en collaboration avec plusieurs laboratoires de recherche publique et industrielle. Il a également eu plusieurs charges ministérielles (Président de la Commission de l'Evaluation de l'Ecotoxicité des Substances Chimiques, Président de la Commission des Produits Chimiques et Biocides).

\*\*\*\*



**Le Grand Prix littéraire 2019 de l'Académie**, a été remis par Christiane GARBAY, Présidente de l'Académie nationale de Pharmacie, à **Mayra SANTOS-FEBRES** pour « *La maîtresse de Carlos GARDEL* », traduit de l'espagnol par François-Michel DURAZZO, aux Éditions ZULMA.

## ACCUEIL DES ÉLUS DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2019

### MEMBRES ASSOCIÉS

**Professeur Jean-Pierre SAUVAGE**, élu le 2 octobre 2019

Pr Émérite de l'Université de Strasbourg, Ingénieur de l'École nationale supérieure de chimie de Strasbourg, travaux dans le domaine de la chimie de coordination. Contribution au développement des machines moléculaires, récipiendaire du prix Nobel de chimie 2016.

**Professeur Philippe SANSONETTI**, élu le 2 octobre 2019

Dr en Médecine, Pr de Microbiologie à l'Institut Pasteur de Paris, directeur de l'Unité de Pathogénie Microbienne Moléculaire, Inserm 786, et Pr au Collège de France, titulaire de la chaire de Microbiologie et maladies infectieuses. Travaux « de la métagénomique à l'expérimentomique », pour comprendre comment les bactéries du microbiome intestinal régulent l'homéostasie épithéliale. Grands prix de l'INSERM et de la Fondation pour la Recherche médicale

**Professeur Bernard CHARPENTIER**, élu le 2 octobre 2019

Dr en Médecine, carrière en néphrologie à l'Université Paris 11 Bicêtre. Président de la Fondation Européenne des Académies de Médecine (FEAM 2015-2018). Actuellement Vice-président de la FAM Fondation de l'Académie de Médecine, Pr

Émérite Université Paris-Sud, élu Vice-Président de l'Académie nationale de Médecine pour 2020.

**Professeur Daniele PIOMELLI**, élu le 2 octobre 2019

Pharmacien de nationalités Italienne et Américaine. University of California Irvine Dept of Anatomy and Neurobiology. Gillespie Neuroscience research laboratory. Travaux de renommée internationale dans le domaine des endocannabinoïdes.

### MEMBRES TITULAIRES

**Philippe GERMANAUD** titularisé le 6 février 2019 au titre de la 4<sup>ème</sup> section.

**Rui BATISTA** titularisé le 6 février 2019 au titre de la 5<sup>ème</sup> section, secrétaire de séances en 2019.

**Rémi BARS** titularisé le 5 juin 2019 au titre de la 2<sup>ème</sup> section, membre du Conseil 2019.

**Évelyne KOHLI** titularisée depuis le 5 juin 2019 au titre de la 3<sup>ème</sup> section.

**Nathalie KAPEL** titularisée le 2 octobre 2019 au titre de la 3<sup>ème</sup> section.

**Martial FRAYSSE** titularisé le 2 octobre 2019 au titre de la 5<sup>ème</sup> section.

## MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX

### 1<sup>ère</sup> section

**Mouad ALAMI**, élu le 5 Juin 2019  
Scientifique, DR1-CNRS, Pharmacochimiste,  
Faculté de Pharmacie, Paris Sud.

**Vania BERNARDÈS-GENISSON** élue le 5 Juin  
2019,  
Pharmacien, Professeur en Chimie  
Thérapeutique à l'Université de Toulouse.

**Laurence LABAT** élue le 2 octobre 2019,  
Pharmacien, MCU-PH en Pharmacocinétique  
à l'Université de Paris.

**Pascal SONNET**, élu le 2 octobre 2019,  
Pharmacien, Professeur de Chimie  
Thérapeutique à Amiens.

**Angelo PACI**, élu le 4 Décembre 2019,  
Pharmacien, PU-PH Pharmacocinétique  
Université Paris-Sud, IGR.

**Christophe ROCHAS**, élu le 4 Décembre  
2019,  
Ingénieur chimiste ENS, Professeur Chimie  
Thérapeutique, Pharmacie, Caen.

### 2<sup>ème</sup> section

**Odile CHAMBIN née REMOUSSENARD**, élue le 5  
Juin 2019,  
Docteur en Pharmacie, Professeur de  
Pharmacie Galénique, Dijon.

**Florence NOBLE**, élue le 2 octobre 2019,  
Biochimiste, DR CNRS, Université Paris  
Descartes.

**Patrick TROUILLAS**, élu le 2 octobre 2019,  
Scientifique, Professeur chimie physique  
faculté de Pharmacie de Limoges.

**Bernard MULLER**, élu le 4 Décembre 2019,  
Pharmacien, Professeur de pharmacologie,  
Doyen Pharmacie à Bordeaux, Président de la  
Conférence des doyens des facultés de  
Pharmacie (2016).

### 3<sup>ème</sup> section

**Pierre FLORI**, élu le 3 Avril 2019,  
Docteur en Pharmacie, PU-PH Parasitologie-  
Mycologie, CHU de Saint-Etienne.

**Éric PASMANT**, élu le 5 Juin 2019,  
Pharmacien, Dr en génétique, MCU-PH  
Université de Paris et Hôpital Cochin.

**Thierry PEYRARD**, élu le 2 Octobre 2019,

Docteur en Pharmacie, spécialiste Institut  
national de transfusion sanguine, Paris-  
Diderot.

**Jean-Luc PRÉTET**, élu 2 Octobre 2019,  
PU-PH en Biologie Cellulaire, Responsable de  
la Plateforme de Génétique moléculaire des  
Cancers du CHRU de Besançon.

### 4<sup>ème</sup> section

**Agnès TABUTIAUX**, élue le 5 Juin 2019,  
Pharmacien, MCU Droit et Économie  
pharmaceutiques. UFR Pharmacie - Université  
de Bourgogne

**Maurice VENTURA**, élu le 5 Juin 2019,  
Docteur en Pharmacie. Président fondateur de  
l'association pour la Classification des  
Dispositifs Médicaux (CLADIMED).

### 5<sup>ème</sup> section

**Olivier ANDRIOLLO**, élu le 3 avril 2019,  
Pharmacien. Directeur qualité, « Société  
Centre Spécialités Export Pharma, » en  
auvergne. Distributeur en gros à l'exportation.

### 6<sup>ème</sup> section

**Nicolas VENISSE**, élu le 5 juin 2019,  
Docteur en Pharmacie, Praticien Hospitalier  
au Laboratoire de Toxicologie et  
Pharmacocinétique, CHU Poitiers.

**Vivien VEYRAT**, élu le 2 octobre 2019,  
Pharmacien, adjoint d'officine, Pharmacien  
commandant, sapeur-pompier volontaire.

**Armelle BAEZA-SUIBA**, élue le 2 octobre 2019,  
Dr Université - Professeur de Toxicologie  
environnementale Université Paris Diderot.  
co-directrice de l'école doctorale  
« Médicaments, Toxicologie, chimie,  
imageries ».

## MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

**Diego CORTÈS** : 1<sup>ère</sup> section, nationalité  
Espagnole, pharmacien, Professeur de  
Pharmacognosie et Pharmacologie à la  
Faculté de Pharmacie de Valence. Personne  
contact P. DALLEMAGNE.

**Maria-Laura BOLOGNESI** : 1<sup>ère</sup> section,  
nationalité Italienne, pharmacien, domaine  
d'activité chimie médicinale à l'Université de

Bologne, personne contact P. DALLEMAGNE.

**Stefaan DE SMEDT** : 2<sup>ème</sup> section, pharmacien Belge, Professeur de pharmacie physique et biopharmacie à l'université de Gand, personne contact P. COUVREUR.

**José Antonio BRAVO** : 2<sup>ème</sup> section, double nationalité bolivienne et chilienne, chimiste, domaine d'activité est l'ethnopharmacologie des plantes d'Amérique du Sud, personne contact F. BONTÉ.

**Marianne ABI FADEL** : 3<sup>ème</sup> section, double nationalité Franco-libanaise, pharmacien

biologiste, Doyen, Professeur de biochimie et de biologie moléculaire Beyrouth, personne contact D. BONNEFONT-ROUSSELOT.

**Thomas ZIMMER** : 4<sup>ème</sup> section, pharmacien retraité Allemand, expertises : système qualité, bonnes pratiques de fabrication, personne contact Y. JUILLET.

**Ema PAULINO** : 5<sup>ème</sup> section, nationalité Portugaise, pharmacien titulaire d'une pharmacie, membre du bureau de l'Ordre des pharmaciens du Portugal, personne contact Ph. LIEBERMANN.

## ALLOCUTION DE FIN D'ANNÉE ACADÉMIQUE :

---

Au cours de son allocution<sup>5</sup> de fin de mandat académique, la Présidente 2019, Christiane GARBAY a rappelé quelques actions de l'année académique,

- i) les efforts réalisés pour favoriser la communication de l'Académie entre les membres des sections et avec les membres correspondants étrangers ainsi que vers l'extérieur (avec les représentants étudiants de l'ANEPF, avec le Conseil de l'Ordre national des pharmaciens et les associations professionnelles, avec les associations de patients, avec les autres académies),
- ii) les réponses aux autorités de santé, aux professionnels et les connaissances scientifiques apportées par les rapports, communications, alertes et les séances (nouvelles missions des pharmaciens à l'officine, au laboratoire et à l'hôpital, - indisponibilités des médicaments),
- iii) les moyens numériques développés pour favoriser les échanges à

l'international et la participation de ses membres correspondants étrangers.

La Présidente a remercié les membres actifs de l'Académie et engagé tous les membres à participer aux activités *via* des visioconférences que l'Académie met en place.

Elle a également tenu à remercier le Pr Jean-Louis BEAUDEUX, doyen de la faculté de Pharmacie de Paris, pour avoir offert des locaux plus fonctionnels au secrétariat de l'Académie.

Elle a ensuite proposé un intermède musical, présenté par Marie-Christine BELLEVILLE (Photo 1).

Un hommage a ensuite été rendu à Agnès ARTIGES, par les Présidents de l'Académie auprès desquels elle a officié comme Secrétaire Général puis Secrétaire Perpétuel « *de 2011 à 2019* » (Photo 2).

---

<sup>5</sup> Cf. site internet de l'Académie  
[https://www.acadpharm.org/dos\\_public/ALLOCUTION18\\_DECEMBRE\\_2019\\_1.PDF](https://www.acadpharm.org/dos_public/ALLOCUTION18_DECEMBRE_2019_1.PDF)



PHOTO 1. Marie-Christine BELLEVILLE présente l'intermède musical



PHOTO 2. Les Présidents honoraires de l'Académie nationale de Pharmacie rendent hommage à Mme Agnès ARTIGES, Secrétaire général puis Secrétaire perpétuel entre 2011 et 2019

\*\*\*\*\*



4 avenue de l'Observatoire, 75006 PARIS

Courriel : [info@acadpharm.org](mailto:info@acadpharm.org)

Site internet : <https://www.acadpharm.org/index.php>

Suivez-nous sur Twitter

Pour ne rien manquer de nos actualités, nos événements, nos réactions... en direct.

<https://twitter.com/AcadPharm>

